

**DEMANDE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE (1) SUR LA LISTE ÉLECTORALE
(EN RECTIFICATION DES LISTES PROVISOIRES)
POUR LES ÉLECTIONS du 31 JANVIER 2019
À LA CHAMBRE DÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE du PUY-DE-DOME**

À FAIRE PARVENIR PAR LETTRE RECOMMANDÉE, AVANT le 16 OCTOBRE 2018
à la Commission d'Établissement des Listes Électorales (CELE)
de la CHAMBRE d'AGRICULTURE
PRÉFECTURE du PUY-DE-DOME
Bureau de la réglementation et des élections
18, boulevard Desaix
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Je soussigné(e) Nom prénom

inscrit(e) sur les listes électorales provisoires de la chambre d'agriculture dans la commune de :

collège : sous le n°

demande l'inscription de :

Nom prénoms

épouse né(e) le à dépt

Nationalité (2) résidant à (3)

Commune code postal

omis(e) des listes provisoires sur la commune de (4)

pour les élections du 31 janvier 2019 à la chambre départementale d'agriculture du Puy-de-Dôme dans le collège des

(5) :

- L'intéressé(e) respecte les conditions fixées par le code électoral pour être inscrit sur une liste électorale (6)
 L'intéressé(e) respecte les conditions fixées par le code électoral pour être inscrit sur une liste électorale, à l'exclusion de la condition de nationalité (7)

Son lieu de travail effectif est situé dans la commune (8) de

Je joins à la présente demande les pièces suivantes (9) :

Fait à, le 2018.

Signature,

(1) Elle est indicative

(2) Peuvent être électeurs pour les élections des membres de la chambre d'agriculture les ressortissants des Etats membres de l'Union européenne (art. R. 511-8 du code rural et de la pêche maritime).

(3) Préciser lieu-dit, rue, voire n° dans la rue, quand il existe.

(4) Attention : les anciens exploitants sont inscrits dans leur commune de résidence.

(5) 1^{er} collège : chefs d'exploitation et assimilés,
2^e collège : propriétaires et usufruitiers (exploitants ou non)
3^e collège : a) salariés de la production agricole,
3^e collège : b) salariés des groupements professionnels agricoles,
4^e collège : anciens exploitants et assimilés.

(6) Pour les personnes de nationalité française,

(7) Pour les ressortissants d'un État membre d' l'Union Européenne

(8) A remplir par les personnes demandant leur inscription sur la liste électorale de l'un des collèges de salariés.

(9) Indiquer les pièces jointes à la demande :

- pour les personnes affiliées à un régime de protection sociale agricole, doit être joint tout document attestant une affiliation à ce régime (attestation M.S.A précisant les conditions remplies pour le collège demandé) ;
- pour les personnes demandant leur inscription dans le collège des propriétaires et usufruitiers, doit être jointe toute pièce attestant de la propriété de(s) parcelle(s) relevant du statut du fermage (avis d'imposition foncière) et le bail écrit (à défaut de bail écrit, une attestation sur l'honneur signée des 2 parties : bailleur et preneur)